

HONORAIRES DE VENTE AU 01 AVRIL 2017 VENTES d'immeubles à usage d'habitation

De 0 € à 150 000 € 8 % avec minimum de 2 000 €

De 151 000 € à 250 000 € 6 % ttc

De 251 000 € à 350 000 € 5 % ttc

De 351 000 € à 450 000 € 4 % ttc

De 451 000 € et plus 3 % ttc

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20 %

Nos honoraires sont à la charge du vendeur.

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

Estimation : 120 €uros (Gratuit si le bien est confié à la vente)

ALC IMMOBILIER

22 A, Avenue des Nations 57 970 YUTZ

TEL : 03

82 86 66 56

FAX : 03 82 86 66 57

HONORAIRES DE LOCATION AU 01 AVRIL 2017 VENTES d'immeubles à usage d'habitation

LOCATION à usage d'habitation principale

- Entremise ou négociation de mise en location à la charge du propriétaire : Gratuit
- A la charge du bailleur : 1 mois de loyer hors charges remisé de 20% et plafonné à 11.00€/m2 (visite, constitution du dossier, rédaction du bail : max 8€/m2 et l'état des lieux max 3€/m2.)
- A la charge du locataire : 1 mois de loyer hors charges remisé de 20% et plafonné à 11.00€/m2 (visite, constitution du dossier, rédaction du bail : max 8€/m2 et l'état des lieux max 3€/m2.)

LOCATION à usage

Professionnels 2 mois de loyer HT (à la charge du locataire)

Commercial 2 mois de loyer HT (à la charge du locataire)

Garage et box 1 mois de loyer HT (à la charge du locataire et du propriétaire)

La TVA est perçue aux taux en vigueur à la date de la facturation de la prestation.

Honoraire occasionnels : nous consulter.

ALC IMMOBILIER

22 A, Avenue des Nations 57 970 YUTZ

TEL : 03

82 86 66 56

FAX : 03 82 86 66 57

